

**DISTRICT DE MORGES**

11/09/2009

**Morges laisse la galère dériver vers Montreux**

Aux prises avec des difficultés financières, l'embarcation n'a pas su trouver l'appui escompté à Morges. L'avenir serait de prendre le large pour La Riviera.

La Liberté devait sauver les demandeurs d'em-ploi, mais qui la sauvera aujourd'hui? Symbole de la lutte contre le chômage - plus de 600 personnes avaient œuvré à sa réalisation entre 1995 et 2001 - la galère a perdu de sa superbe. Reléguée au rang des bateaux d'exploitation depuis 2002, elle ne bénéficie plus du capital sympathie qui entourait autrefois un projet à vocation sociale. Ses responsables, qui ne parviennent plus à dégager les réserves nécessaires à l'entretien d'une embarcation vieillissante, semblent aujourd'hui dans une impasse.

Amarrée au large des quais morgiens depuis sa construction, sans ponton fixe, La Liberté souffre en effet d'un manque de visibilité à quai qui prêterite le développement de son usage touristique. Elle pourrait trouver des courants plus porteurs du côté de Montreux. Un projet d'embarcadère destiné aux Voiles latines du Léman, dont la galère profitera en qualité de membre de l'association, est à l'étude. Mais si La Coquette semble plus appropriée au développement de son affrètement - qui se poursuivrait d'ailleurs sur ses rives - la Ville ne semble pas s'être donné les moyens de retenir une embarcation née sur ses berges.



Si la galère fait incontestablement partie du paysage morgien, on se contente généralement de la regarder de loin. Sans port d'attache et sans visibilité à quai, le développement de son volet touristique est devenu difficile - voire impossible - sur La Côte. (Archives La Côte)

**■ Dialogue rompu**

En sept ans d'exploitation, sept projets ont pourtant été envisagés afin d'offrir un port d'attache à l'embarcation. Aucun n'a abouti. Selon Jean-Pierre Hirt, concepteur du bateau et ancien président de La Liberté, cette situation tient au manque de volonté politique des édiles morgiens: ils n'ont tout simplement pas su utiliser l'image de la galère. Du côté de l'Office du tourisme de Morges, on affirme que le bateau, unique au monde, représente sans conteste une carte à jouer dans le domaine de la promotion touristique. On y tient, mais la Ville est-elle prête à investir des centaines de milliers de francs pour la garder, s'interroge toutefois son directeur Ermanno Castelli, pointant la situation paradoxale dans laquelle la galère est envasée depuis plusieurs années. D'autant que la Ville avait soutenu le projet à ses débuts. Partie prenante de cette aventure, Eric Voruz, ancien syndic de Morges et ancien camarade syndicaliste de Jean-Pierre Hirt, avait su convaincre l'Exécutif et le Conseil communal du bien-fondé de ce projet.

L'ancien édile explique qu'une fois achevé, le bateau avait perdu de son capital sympathie auprès de l'organe délibérant: on estimait que du moment que la galère était construite et qu'elle était gérée par une société indépendante, elle devait s'assumer seule.

L'optimisme indéfectible d'un Jean-Pierre Hirt, qui n'avait eu cesse de solliciter la Ville pour de nouveaux projets, avait également refroidi ses autorités. Il a fini par les effrayer, reconnaît Bernard Jeandet, actuel président de La Liberté. Et d'ajouter que le dialogue s'était définitivement rompu lorsque son prédécesseur avait rejeté la proposition de l'Exécutif de construire un port au Petit-Bois: je pense que la Municipalité n'a pas compris son refus. Selon, moi il avait raison car le projet était excentré et la galère aurait été mal accueillie par les autres usagers du lieu. S'il a su aujourd'hui renouer le dialogue avec la Ville, il relève que s'il n'y a plus de contentieux, il n'y a pas de subventionnement non plus. J'ai l'impression qu'il ne se manifeste pas une véritable volonté d'exploiter une particularité touristique unique.

**■ Cale sèche**

Nuria Gorrite, syndique, estime cependant que les politiques se sont toujours mobilisés pour la galère. Si les projets présentés par Jean-Pierre Hirt ont été successivement écartés par l'Exécutif, elle explique que des impossibilités techniques sont à l'origine de ces refus.

A la question d'un éventuel subventionnement, elle répond en outre que le rôle de la ville est aujourd'hui de favoriser les relations entre la CGN et La Liberté - autorisée à utiliser l'embarcadère morgien de la compagnie de navigation moyennant une contrepartie financière et sans possibilité d'y stationner - de sorte que la galère bénéficie de conditions plus avantageuses. Sans aide et sans nouvelle ressource, on ne va pas s'en sortir, souligne toutefois Bernard Jeandet. L'exploitation du bateau, qui dégage 250 000 francs par année, permet juste de tourner, selon lui. Sans possibilité de constituer des réserves, le comité n'est donc pas à même d'assurer ses frais d'entretien. Les 110 000 francs liés aux travaux de mise en cale sèche, qui commencent aujourd'hui, sont couverts par des donateurs, le solde de 40 000 francs étant financé grâce à un prêt. La solution pourrait donc venir de La Riviera.

En projetant de construire un embarcadère destiné aux Voiles latines du Léman - le crédit de financement, d'environ un million de francs, devrait être soumis prochainement au Conseil communal - Montreux pourrait bel et

14.09.2009

Morges laisse la galère dériver vers M...

bien accueillir la galère. Selon Laurent Wehrli, municipal en charge du tourisme, l'embarcation deviendrait ainsi un élément complémentaire dans la palette touristique montreuusienne.

Si Nuria Gorrite reconnaît que, pour survivre économiquement, la galère doit avoir la possibilité de s'amarrer, elle ajoute qu'il n'est pas question qu'elle développe exclusivement ses activités touristiques sur Montreux, mais qu'elle élargisse et diversifie ses activités. Et de conclure: à l'échelle du monde, Montreux-Morges, cela représente le bassin lémanique.

**Dossier réalisé par Caroline Gebhard [cgebhard@lacote.ch](mailto:cgebhard@lacote.ch)**

## La Liberté, ou l'art de se renvoyer la rame

### COMMENTAIRE

Trop de tergiversations ont fini par faire échouer La Liberté. De guerre lasse, les galériens se renvoient désormais la rame, personne n'ayant à cœur d'assumer un possible naufrage. Seul à bord, Bernard Jeandet a toutes les peines à tenir le gouvernail d'une embarcation de 55 mètres de long, réplique des galères qui sillonnaient autrefois la Méditerranée. A la différence près qu'à l'époque, personne n'a jamais vu un tel bateau naviguer à la force d'un seul homme. Et si les eaux montreuusiennes semblent mieux à même de faire voguer La Liberté, seule une équipe unie et solidaire barrant à son bord pourra lui permettre de traverser la tempête qui la menace.

## Les Morgiens tiennent-ils à la galère?

### Sophie

Je suis attachée à la galère. C'est un très beau bateau et je regarde toujours s'il est là lorsque je suis au bord du lac. Je ne suis jamais allée dessus mais je souhaiterais le faire un jour. La galère donne un petit côté «époque» à la ville. Si elle devait définitivement quitter Morges, elle manquerait dans le paysage.

### Jean-Pierre

Je ne suis jamais allé sur la galère mais je pense le faire un jour. Si elle devait partir, ce serait une perte pour la ville. Beaucoup de gens se sont sacrifiés pour la construire et il n'y a pas de raison qu'elle aille ailleurs. Selon moi, il faudrait faire des opérations marketing afin d'attirer les gens.

### Célia

La Liberté est un joli emblème pour la ville, mais je n'y suis pas fondamentalement attachée. Je suis montée dessus lorsqu'elle était en construction, mais pas depuis sa mise à l'eau. Ce serait dommage qu'elle quitte Morges mais s'il faut dépenser beaucoup d'argent pour la garder, je ne trouve pas forcément que ça en vaille la peine.